

Université du Burundi : exclusion de huit étudiants délégués généraux des facultés

@rib News, 14/04/2017 – Source Xinhua Huit étudiants délégués des facultés de l'Université du Burundi (UB) ont été exclus mercredi de l'UB pour l'année académique précédente 2015-2016 et pour celle en cours 2016-2017 à la suite du préavis de grève lancé le 24 mars dernier contre un décret présidentiel portant mise en place d'un nouveau système de prêt-bourse d'études et de stages. En attendant que cette mesure soit validée par le conseil d'administration de l'UB, c'est le recteur de cette université publique, Gaspard Banyankimbona, qui a pris cette décision.

Selon le recteur, il est particulièrement reproché aux huit étudiants délégués généraux des facultés de l'UB, de s'être dressés "directement", au président du Burundi Pierre Nkurunziza, en lui envoyant une correspondance portant lancement d'un préavis de grève contre le décret présidentiel du 1er février dernier portant réorganisation du système de gestion des bourses d'études et de stages à l'enseignement supérieur burundais. M. Banyankimbona accuse également ces étudiants exclus de l'UB, de faire partie des délégués généraux "ayant opéré des tricheries" vis-à-vis de leurs collègues signataires d'une correspondance dont ils ignoraient "le contenu et le destinataire". Il leur reproche aussi d'être au cœlig;ur des confections des "manœuvres frauduleuses faites pour extorquer des signatures" de certains de leurs collègues "ainsi abusés" avant de retirer leurs signatures. Avant la prise de ces sanctions contre ces étudiants, le corps des enseignants à l'UB, à travers l'APU (Association des Professeurs de l'Université du Burundi) et le SPEUB (Syndicat du Personnel Enseignant de l'Université du Burundi), s'est inscrit en faux contre "l'enlèvement de cette crise" dans le temps en appelant au dialogue comme "voie de sortie concertée" en vue d'un dénouement "heureux". Pour le groupe initiateur du préavis de grève, le nouveau système instituant le "prêt-bourse" en lieu et place de la "gratuité" jusqu'ici pratiquée, renfermerait des "ingrédients discriminatoires" contre des étudiants issus des familles pauvres au Burundi. Le gouvernement a souligné que le système de gratuité de la bourse d'études et de stages longtemps pratiquée dans l'enseignement supérieur burundais, est "aujourd'hui révolu et ne peut plus perdurer" particulièrement à l'UB, notamment eu égard à la croissance "exponentielle" des effectifs des étudiants, combinée aux dépenses budgétaires "colossales" qu'il occasionne. Il explique par ailleurs que la suppression du système de "gratuité" pour l'octroi de la bourse d'études et de stages au Burundi, au-delà de son caractère "hautement budgétivore", s'explique aussi par un souci d'harmonisation burundaise avec les pratiques en vogue au sein de la plupart des pays de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});